

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 2 juin 2025 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Guillaume Landry, Dany Langlois, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Est absent : Antoni Dumont

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Marie-Pier Dupuis, directrice générale est également présente.

#### **2025-146           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 2 juin 2025. Il est 19 h.

**ADOPTÉ**

8 personnes présentes dans la salle.

#### **2025-147           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu.*

#### **CORRESPONDANCES DE MAI 2025**

- 1                   Invitation – Colloque – 9 octobre  
*Virage santé mentale*
- 2                   Tournoi de golf – 21 juin  
*Chevaliers de Colomb*
- 3                   États financiers 2024  
*MAMH*
- 4                   Invitation – Trouble du Développement du Langage (TDL)  
*Regroupement TDL Québec*
- 5                   Invitation - AGA 11 juin  
*Carrefour jeunesse-emploi du HSF*
- 6                   Invitation – AGA 18 juin  
*Moisson HSF*

- 7 Invitation conférence de presse – Piste de vélo de montagne – 11 juin  
*Dudswell*
- 8 Tournoi de golf – 5 juillet  
*Fondation Marc Rousseau*

**2025-148 CORRESPONDANCES DE MAI 2025**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de mai soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2025-149 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2025 soit accepté tel que présenté, les conseillères et les conseillers ayant reçu copies.

**ADOPTÉ**

**2025-150 STATIONNEMENT RÉSERVÉ – RUE LAURIER**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QU'un stationnement réservé pour personnes handicapées soit installé sur la rue Laurier face à l'entrée du 50 rue Laurier.  
QUE l'affichage nécessaire soit installé.

**ADOPTÉ**

**2025-151 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-269**

ATTENDU QUE la résolution 2021-269 adoptée le 15 novembre 2021 autorisait la vente des lots 6 387 808, 4 180 967, 6 387 814, 6 387 816, 6 387 812, 5 303 500, 6 387 817, 6 387 811, 6 387 809, 5 303 499, 5 303 501 et 4 180 631 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, à la société par actions LES INDUSTRIES MAVÍ INC., mais ne retirait pas le caractère de rue aux immeubles visés, ni ne les retirait du domaine public;

ATTENDU QUE plusieurs de ces lots étaient issus des parties des lots 11B-3 et 11B-6 Rang 2 du Cadastre du Canton de Westbury, alors déposés au Cadastre du Québec comme étant des rues;

ATTENDU QU'afin de régulariser la situation, la Ville de East Angus doit modifier la résolution 2021-169 afin de retirer le caractère de rue à tous ces lots, dont les immeubles antérieurs, afin de tous les sortir du domaine public, rétroactivement et à perpétuité;

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Michel Champigny  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
Que la résolution 2021-269 adoptée le 15 novembre 2021 soit modifiée par l'ajout, avant la seule résolution apparaissant à ladite résolution antérieure l'alinéa suivant :

« Que le caractère de rue soit retiré à l'égard, en général, des lots antérieurs 11B-3 et 11B-6 Rang 2 du Cadastre du Canton de Westbury, desquels sont issus les immeubles ci-après, ainsi, que précisément, à l'égard des lots 6 387 808, 4 180 967, 6 387 814, 6 387 816, 6 387 812, 5 303 500, 6 387 817, 6 387 811, 6 387 809, 5 303 499, 5 303 501 et 4 180 631 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Compton, lesquels 12 derniers lots sont à être vendus à la société par actions LES INDUSTRIES MAVÍ INC. »

**ADOPTÉ**

**2025-152                    RÉSOLUTION POUR REPORTER LA DATE DE LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE PRÉVUE LE 6 OCTOBRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

CONSIDÉRANT QUE la ville a adopté à la séance ordinaire du 2 décembre 2024 un calendrier, mais qu'une correction doit être apportée pour la tenue de la séance ordinaire d'octobre 2025 ;

CONSIDÉRATION QU'une élection générale municipale se tiendra le 2 novembre prochain et qu'une séance du conseil ne doit se tenir à compter du 6 octobre 2025 afin de respecter les délais prévus dans la Loi sur les élections et référendums ;

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la tenue de la séance ordinaire d'octobre 2025 sera le **1<sup>er</sup> octobre 2025 à 19 h** au lieu du 6 octobre telle que prévue au calendrier adopté en décembre 2025.

QU'un avis public de ce changement soit publié par le greffier-trésorier, conformément à la Loi qui régit la Ville.

**ADOPTÉ**

**2025-153                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de mai au montant de 653 434.76 \$ (404 524.06 \$ par chèque et 248 910.70 \$ en transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de mai au montant de 109351.14 \$ soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**2025-154                    DÉPÔT RAPPORT DE SUIVI DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LE PROCESSUS BUDGÉTAIRE**

ATTENDU la réception, en date du 14 mai 2025, du rapport de suivi de l'application des recommandations portant sur le processus budgétaire de la Commission municipale du Québec ;

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'officialiser le dépôt du rapport de suivi de l'application des recommandations portant sur le processus budgétaire;

Que copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Maud Déry, CPA, CIA, directrice principale de l'expertise et du soutien stratégique en audit de la Commission municipale du Québec. **ADOPTÉ**

**2025-155 ABROGATION – RÉOLUTION 2025-133**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la résolution 2025-133 intitulée « Adjudication de contrat – Étude géotechnique – Prolongement Saint-Pierre » soit abrogée. **ADOPTÉ**

**2025-156 ADJUDICATION DE CONTRAT – CONTRÔLE DES MATÉRIAUX – PROLONGEMENT SAINT-PIERRE**

Proposé par

Appuyé par

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du prolongement de la rue Saint-Pierre et ajout de la rue A à la firme EXP, pour un montant de 12 944,60 \$ excluant les taxes, selon l'offre datée du 7 mai 2025. **ADOPTÉ**

**2025-157 ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX DE PROGRAMMATION DU POSTE MALTAIS**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville adjuge le contrat de programmation du poste Maltais à la firme Code Libre pour un montant de 7 280 \$, excluant les taxes, selon l'offre de services datée du 12 mai 2025. **ADOPTÉ**

**2025-158 ADJUDICATION DE CONTRAT – ACHAT CAMÉRA POUR INSPECTION DES CONDUITES**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville adjuge le contrat d'achat d'une caméra pour inspection des conduites à la compagnie Stelem pour un montant de 16 650 \$, excluant les taxes, selon l'offre datée du 2 juin 2025. **ADOPTÉ**

**2025-159 ADJUDICATION DE CONTRAT – LOCALISATEUR POUR CONDUITES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la ville adjuge le contrat d'achat d'un localisateur pour conduites à la compagnie Stelem pour un montant de 7 310 \$, excluant les taxes, selon l'offre datée du 2 juin 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-160            ADJUDICATION DE CONTRAT – FENÊTRE – HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu 2 offres.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

La mairesse demande le vote :

Pour : Michel Champigny, Dany Langlois, Guillaume Landry et Denis Gilbert.

Contre : Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'achat et d'installation d'une fenêtre extérieure dans le bureau de la directrice générale à l'hôtel de ville au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Les constructions Olivier Gourde inc. pour un montant de 9 891.76 \$, excluant les taxes.

**ADOPTÉ**

**2025-161            ABROGATION – RÉOLUTION 2025-139**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la résolution 2025-139 intitulée « Adjudication de contrat – Hotte aréna » soit abrogée.

**ADOPTÉ**

**2025-162            ADJUDICATION DE CONTRAT – HOTTE ARÉNA**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitations.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu 2 offres.

Proposé par le conseiller Guillaume Landry

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat de remplacement et d'installation d'une hotte à l'aréna Robert-Fournier au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Ferblanterie Edgar Roy pour un montant de 14 250 \$, excluant les taxes.

**ADOPTÉ**

**2025-163            ADJUDICATION DE CONTRAT – BUTS SOCCER**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'achat de 2 buts de soccer à l'entreprise Sports-Inter plus pour un montant de 8 308.80 \$, excluant les taxes, selon le document daté du 28 mai 2025.

**ADOPTÉ**

**2025-164           EMBAUCHE – JEAN-PHILIPPE PLANTE – JOURNALIER-OPÉRATEUR**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville engage monsieur Jean-Philippe Plante, en date du 2 juin 2025 à titre d'employé en probation à l'échelon 6 du poste journalier-opérateur de la convention collective en vigueur. **ADOPTÉ**

**2025-165           SALAIRES 2025 – COORDONNATRICE-TES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le salaire de la coordonnatrice-TES soit fixé au taux horaire de 25 \$ pour l'année 2025. **ADOPTÉ**

**2025-166           EMBAUCHE – SAMUEL GRÉGOIRE – INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville engage monsieur Samuel Grégoire, en date du 2 juin 2025 à titre d'employé en probation à l'échelon 5 d'inspecteur en bâtiment et environnement de la convention collective en vigueur.

QUE monsieur Samuel Grégoire soit nommé officier responsable de l'émission des permis et constats d'infraction. **ADOPTÉ**

**2025-167           AFFICHAGE – URBANISTE**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le conseil municipal autorise la directrice générale Marie-Pier Dupuis à procéder à l'affichage du poste d'urbaniste. **ADOPTÉ**

**2025-168           GREFFIÈRE-ADJOINTE – MARIE-PIER DUPUIS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE Marie-Pier Dupuis soit nommée greffière adjointe lors de l'absence du greffier-trésorier. **ADOPTÉ**

**2025-169           SOUTIEN FINANCIER – PLACE AUX JEUNES**

Proposé par le conseiller Guillaume Landry  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la Ville accorde une aide financière de 960 \$ à Place aux Jeunes du HSF afin de poursuivre leurs activités de réseautage, de visite d'entreprises, d'atelier sur l'entrepreneuriat, de découvertes et surtout pour la tenue de séjours exploratoires en région.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

#### **2025-170 ACHAT LOCAL ET CANADIEN**

ATTENDU QUE le Québec et le Canada font face à une attaque sans précédent de la part du gouvernement américain qui vise à leur imposer des tarifs douaniers ;

ATTENDU QUE cette agression commerciale pourrait entraîner des pertes financières et techniques importantes aux entreprises de notre région ainsi que de nombreuses pertes d'emploi pour nos citoyens ;

ATTENDU QUE cette hostilité des États-Unis en matière de coopération économique fragilise la confiance des entreprises en matière d'approvisionnement à court, moyen et long terme ;

ATTENDU QUE le conseil est sensible au développement de l'économie de la région, de la province et du pays, et ce, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes ;

ATTENDU QUE la Ville est soumise aux lois et règlements provinciaux concernant la gestion contractuelle dans le secteur public ;

ATTENDU QU'il est judicieux de renforcer l'économie de nos régions avec des incitatifs ou des contraintes législatives, telles que proposées par la Fédération québécoise des municipalités du Québec ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la Ville se dote d'une Politique d'approvisionnement ;

PAR CONSÉQUENT,

#### **Il est unanimement résolu**

QUE les personnes autorisées à acquérir des biens et des services au nom de la Ville de East Angus privilégient l'achat de biens et de produits fabriqués localement, soit dans la région de l'Estrie, dans la province du Québec ou dans le pays ;

DE demander au gouvernement du Québec de lever les contraintes réglementaires pouvant empêcher les municipalités de favoriser l'achat et l'approvisionnement local ;

QU'elle demande aux municipalités de la MRC du Haut-Saint-François d'adopter, elles aussi, une résolution favorisant l'approvisionnement local ;

ET QUE copie de résolution soit adressée au député de Compton-Stanstead, au député de Mégantic, M. François Jacques ainsi qu'à la MRC du Haut-Saint-François.

**ADOPTÉ**

#### **2025-171 ACHAT DE BILLETS – VIRAGE SANTÉ MENTALE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Guillaume Landry

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète un billet au coût de 150 \$ chacun pour le colloque de Virage santé mentale qui se tiendra le 9 octobre 2025.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**



**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, greffier-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2025-153	Approbation des comptes
2025-156	Adjudication de contrat – contrôle des matériaux – Prolongement Saint-Pierre
2025-157	Adjudication de contrat – Travaux de programmation du poste Maltais
2025-158	Adjudication de contrat – Achat caméra pour inspection des conduites
2025-159	Adjudication de contrat – Localisateur pour conduites
2025-160	Adjudication de contrat – Fenêtre – Hôtel de Ville
2025-162	Adjudication de contrat – Hotte aréna
2025-163	Adjudication de contrat – Buts soccer
2025-164	Embauche – Jean-Philippe Plante – Journalier Opérateur
2025-165	Salaires 2025 – Coordonnatrice- TES
2025-166	Embauche – Samuel Grégoire – Inspecteur en bâtiment et environnement
2025-169	Soutien financier – Place aux jeunes
2025-171	Achat de billets – Virage Santé Mentale
2025-172	Tournoi de golf – Chevaliers de Colomb
2025-173	Tournoi de golf – Fondation Marc Rousseau